

7

ème Colloque du réseau OPDE

Des Outils pour Décider Ensemble

26-27 Octobre 2017 Montpellier (France)

Concevoir, adapter, évaluer

Des dispositifs pour

Faciliter et étendre la participation

Des acteurs aux décisions

www.reseau-opde.net/opde-2017



Les rencontres du réseau OPDE constituent des opportunités d'échange du monde des praticiens et de celui des académiques sur une question fédératrice : quels sont les outils qui provoquent, encouragent, fondent, permettent le « décider ensemble ».

A la suite des précédentes éditions du colloque du réseau OPDE qui s'étaient tenues successivement à Paris, Québec, Montpellier, Montréal, Yverdon-les-Bains puis Rouen, c'est Montpellier, pour la seconde fois, qui accueille les membres du réseau OPDE. 11 ans depuis la première édition témoignent du succès du réseau et de l'intérêt de la question du « **décider ensemble** ». En fonction des communautés scientifiques, celle-ci appelle différentes réponses, selon la nature de ce que l'on appelle « outils », selon que l'on s'intéresse à leur conception, leur mise en œuvre, ou encore leur intérêt et leur efficacité. Il s'agit dans tous les cas de problématiques transverses permettant de partager connaissances et pratiques entre communautés scientifiques d'une part et avec les praticiens d'autre part, comme en atteste la diversité des publics réunis lors des conférences précédentes. Cette pluralité d'approches et de regards répond à la philosophie du Réseau OPDE qui vise ainsi à porter un regard élargi sur la décision à plusieurs.

Thématique du colloque 2017

Accompagner l'élargissement croissant du champ du « décider ensemble »

Le réseau OPDE s'intéresse aux outils –au sens large- pour décider ensemble, en approfondissant divers aspects depuis la conception des outils jusqu'à la mobilisation des publics, lesquels tendent à se diversifier. Le « décider ensemble » est encore souvent limité aux parties prenantes institutionnelles et organisées. Or **l'élargissement à des citoyens et à des collectifs de citoyens de plus en plus diversifiés interroge la fabrication des outils, les objectifs poursuivis, mais aussi les modalités de leur mise en œuvre**. Accompagner prend alors un sens nouveau et de nouvelles figures apparaissent comme le « maïeuticien » par exemple et ses outils, dont le rôle « d'objet intermédiaire » est renforcé, permettant aussi de produire du sens dans les collectifs. La participation peut devenir le principal enjeu dans ces situations de décision élargies.

Intégrer le « décider ensemble » dans des dispositifs suffisamment stables pour favoriser les apprentissages

Les outils de l'action publique et les modalités de mise en œuvre **évoluent en favorisant des actions volontaires** issues d'apprentissages, d'apports d'information, de formation, de processus de mobilisation individuelle et collective. Ces changements impliquent une ouverture des recherches à différentes disciplines techniques et de sciences sociales. L'accent est mis sur le caractère procédural et progressif des changements, sur **une co-construction des décisions qui s'inscrit dans des processus dynamiques et des dispositifs suffisamment stables** pour pérenniser la participation, induire une logique partenariale, s'appuyant pour cela sur les théories dynamiques de l'innovation et de la co-conception des innovations.

Au-delà de la structuration progressive d'interactions entre acteurs, **il s'agit de se doter d'une ingénierie de la participation et du décider ensemble qui permette d'élargir l'espace**, notamment à travers les outils des Nouvelles Technologies de l'Information et des réseaux sociaux **mais aussi d'inscrire la participation dans la durée** pour contribuer à un renforcement des capacités des acteurs et faciliter l'évaluation. Cette inscription dans la durée est essentielle face aux enjeux de transition sociale et écologique qui impliquent des changements structurels des pratiques et des représentations. Elle constitue un challenge face à une action publique encadrée dans (emprisonnée dans ?) des procédures planifiées et structurées par une logique de projet et qui doit s'orienter vers une gestion adaptative. Il ne s'agit plus de penser des transferts d'expériences mais la **co-construction de conditions favorables à l'hybridation des dispositifs pour renforcer les apprentissages et faciliter l'appropriation et la légitimité de ces dispositifs**.

Elargir l'analyse : des « outils » aux « dispositifs » du décider ensemble

Ces évolutions conduisent à s'interroger non seulement sur les outils pour décider, mobiliser et sensibiliser, **mais aussi sur les conditions d'adaptation et d'hybridation de ces outils en fonction des contextes**. Il s'agit ainsi d'identifier les conditions de **capacitation des acteurs et d'intégration institutionnelle de ces innovations dans les dispositifs de gouvernance**. L'échelle de recherche est élargie aux dispositifs de participation et de co-construction de la décision au sens où l'accent est mis sur l'intégration, l'appropriation et la légitimité de ces outils dans un contexte social et institutionnel complexe, du fait de la diversité des acteurs et des échelles impliqués. Partant de la définition proposée par Foucault, on pourra entendre ici par *dispositif* : **un agencement d'outils, de procédures, de connaissances, de savoir-faire et d'informations qui visent à organiser la co-construction des décisions, à favoriser les apprentissages individuels et collectifs, à initier des processus d'évaluation et à encourager l'adaptation continue en fonction des contextes**.

Cette notion de dispositif permet de réfléchir aux conditions d'association d'outils et de procédures de mise en œuvre (collecte d'information à travers des dispositifs divers comme ceux de la science citoyenne, animation et qualité de la participation, mobilisation des publics et portée de la participation, restitution et diffusion des résultats, éducation citoyenne à l'action publique, appropriation des connaissances, culture de l'évaluation des procédures et réflexivité des acteurs) en fonction des contextes (degré de participation attendu, échelle spatiale, niveau de conflictualité, type de décision, etc.) et des types d'acteurs (parties prenantes du secteur public ou privé, décideurs, usagers, consommateurs, citoyens, etc.). Elle permet également de réfléchir les rapports de pouvoir qui s'établissent au sein de ces « situations de gestion ».

Si les contributions (théoriques, appliquées, études de cas, etc.) sont attendues sur cette thématique, elles peuvent aussi porter sur les autres enjeux traités par les chercheurs du Réseau OPDE depuis l'origine et notamment sur :

- Les aspects sociopolitiques, organisationnels ou managériaux de la décision à plusieurs,
- La conception de nouveaux outils juridiques, mathématiques, administratifs, organisationnels de communication ou d'animation du dialogue visant à favoriser le « décider ensemble »,

- La présentation d'applications dans les domaines de l'environnement, des transports, de l'économie et de l'aménagement du territoire,
- Le retour réflexif sur les conditions de mise en œuvre et/ou l'évaluation de l'efficacité des outils du « décider ensemble ».

Le colloque de 2017 à Montpellier sera l'occasion **d'associer l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, réseau national de praticiens qui regroupe des consultants, agents de collectivités, associations, entreprises**, etc. L'ICPC organise des espaces d'échange de pratiques, propose des ressources et agit pour faire progresser la culture du dialogue et de la co-construction des décisions.

Comité scientifique

Membres fondateurs de l'association OPDE France (comité scientifique permanent)

- Sonia ADAM-LEDUNOIS, Maître de Conférences, Université de Rouen, France
- Sébastien DAMART, Professeur, Université Paris Dauphine, France
- Albert DAVID, Professeur, Université Paris Dauphine, France
- Florent JOERIN, Professeur, Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, Suisse.
- Bernard ROY, Professeur, Paris Dauphine, France

Comité scientifique de la 7ème édition d'OPDE

- Irène ABI-ZEÏD, Professeure, CERMID, Département Opérations et Système de Décision, Université Laval, Québec, Canada.
- Valérie ANGEON, Directeur de Recherche INRA, INRA Guadeloupe, Guadeloupe-France
- Martine ANTONA UMR GREEN Cirad Montpellier, France
- Jean Eude BEURET, Professeur, Agrocampus Ouest, Rennes-France
- Pierre-Henri BOMBENGER, Professeur, Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, Suisse.
- Eduardo CHIA, Directeur de Recherche, INRA, UMR Innovation, Montpellier France
- Geneviève CLOUTIER, Professeur, ESAD, Université Laval, Québec, Canada
- Yves DE SMET, Faculté des sciences appliquées, École Polytechnique de Bruxelles, et directeur du laboratoire, CoDE-SMG-Mathématiques de la gestion, Université Libre de Bruxelles, Belgique
- Gilles DESTHIEUX, consultant en environnement et énergie et chargé de cours à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), HES-SO-Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale
- Guy FAURE, Chercheur, UMR Innovation CIRAD Montpellier, France
- Marie-José FORTIN, Professeure en développement régional, Université du Québec à Rimouski, Canada
- Pierre GASSELIN Chercheur SAD, INRA Montpellier, France
- Pierre Yves GUIHENEUF, Institut de la concertation et de la participation citoyenne, Paris, France
- Thierry JOLIVEAU, Professeur, Université de St Etienne, France
- Julie LABATUT, Chargée de Recherches INRA, UMR AGIR, Toulouse, France
- Sylvie LARDON, Directrice de Recherche, Institut National de Recherche Agronomique, Clermont-Ferrand, France
- Laura MICHEL, Maitre de Conférences, Université de Montpellier, CEPEL, Montpellier, France
- Vincent MOUSSEAU, Professeur, HDR, Laboratoire de Génie Industriel, Ecole Centrale de Paris, Paris, France.

- Gérald NARO, Professeur des Universités, ISRM-MOMA, Montpellier-France
- Maria Franca NORESE, Associate Professor, HDR, Department of Management Engineering and Production, Ecole Polytechnique de Turin, Turin, Italie
- Mathieu PELLETIER, Chercheur, INRS, Centre Urbanisation Culture Société, Québec, Canada
- Jacques PICTET, Conseils en aide à la décision, Lausanne, Suisse
- Nathalie RAULET-CROZET, Maître de Conférences Paris 1, France
- Hélène REY-VALETTE, Maître de Conférences, Faculté d'Economie Montpellier, Montpellier, France
- Stéphane ROCHE, Professeur, Département des sciences géomatiques, Université Laval, Québec, Canada
- Christophe SOULARD, Chercheur, UMR Innovation INRA Montpellier, France
- Jean Philippe TONNEAU UMR TETIS Cirad, Montpellier, France
- André TORRE, Directeur de Recherche INRA, Paris, France
- Alexis TSOUKIAS, Directeur de Recherche CNRS, LAMSADE, Université Paris Dauphine, Paris, France
- Bruno URLI, Professeur, Unité Départementale des sciences de la gestion, Université du Québec à Rimouski (UQAR), Rimouski, Québec, Canada
- Jean-Claude VANSNICK, Value Focused Consulting, Belgique
- Jean-Philippe WAAUB, Professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal, Québec, Canada

Comité d'organisation

Eduardo Chia (Innovation)
 Pierre-Yve Guihéneuf (ICPC)
 Nicole Lautrédou-Audouy (Lameta)
 Delphine Mennella (Innovation)
 Hélène Rey-Valette (Lameta)

Contact

Les résumés et les communications devront être envoyés
 à Nicole Lautrédou-Audouy (LAMETA)

nicole.lautredou@inserm.fr

Dates importantes et consignes aux auteurs

Date limite de soumission des résumés	28 avril 2017
Réponse du conseil scientifique aux auteurs	22 mai 2017
Envoi des papiers définitifs	25 Septembre 2017
Envoi des présentations Powerpoint	24 octobre 2017

Les résumés de 2 à 3 pages peuvent être rédigés en français ou en anglais. Ils doivent comprendre les éléments suivants :

- 1 Le titre de la communication,
- 2 Les coordonnées précises du ou des auteurs,
- 3 Cinq mots-clefs maximum.

Le résumé devra mettre en évidence les points suivants :

- L'originalité du sujet,
- Une méthode et/ou un terrain d'étude (s'il y a une application),
- La description du contexte et de ce qui justifie de parler du « décider ensemble » dans le papier,
- Les apports, les résultats obtenus clairement exposés et justifiés.

La bibliographie ne devra pas dépasser 15 références.

Les résumés seront envoyés au format .doc, .docx, .rtf ou .txt.

Frais d'inscription

Chercheurs ou praticiens : 130 € HT

Etudiants : 75€ HT

Inscription au repas de gala (26 octobre) : autour de 50 €

Inscriptions jusqu'au 10 octobre 2017

Ouverture des inscriptions fin mai 2017

Localisation

Faculté d'Economie Av. Raymond Dugrand Campus Richter Bâtiment C Montpellier *plan accès*
<http://www.umontpellier.fr/universite/composantes/facultes/ufr-deconomie/>



Vue Coté av R. Dugrand

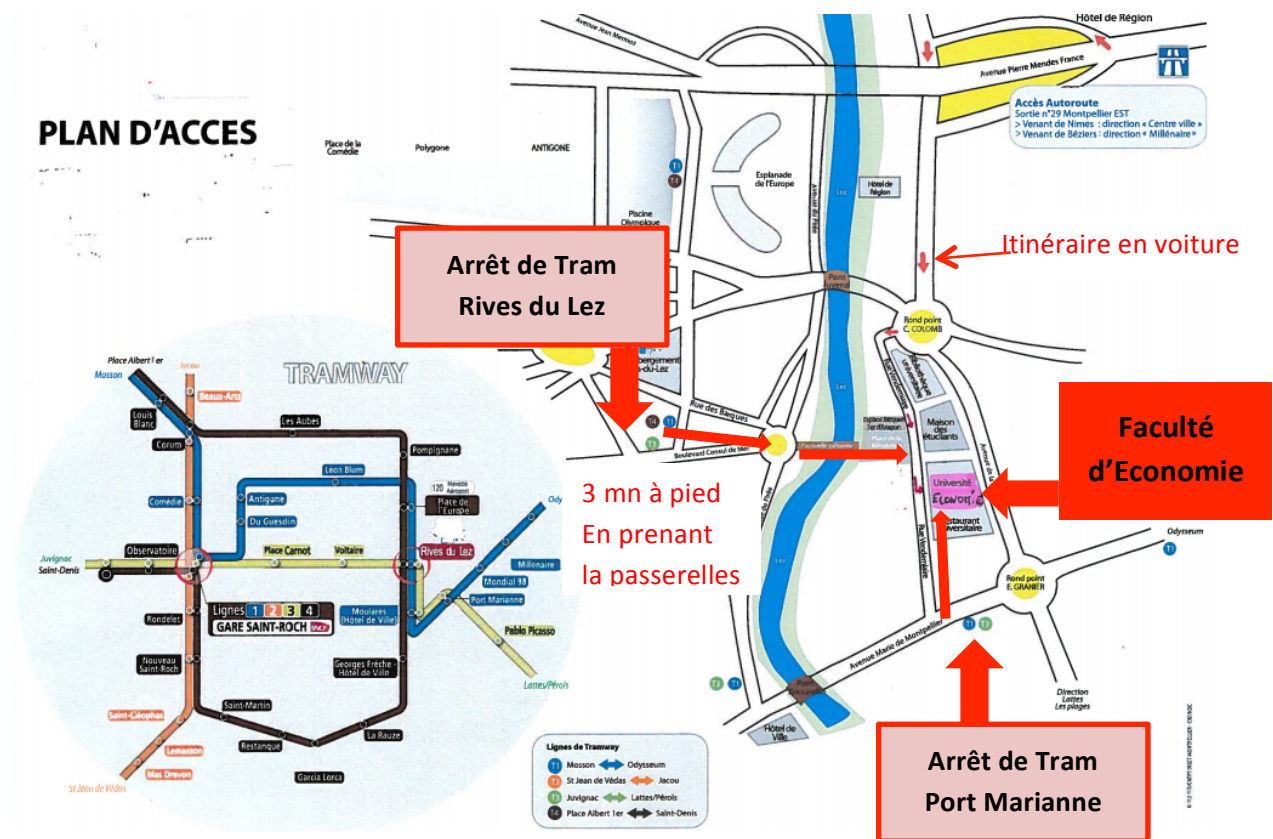


Vue coté Campus

Accès

- En voiture par l'autoroute sortie Montpellier Est
- Depuis la gare : le plus direct Tram ligne 3 (direction Pérols Etang de l'Or ou Lattes Centre) mais possible aussi avec le Tram ligne 1 (direction Odysseum)
- Depuis l'aéroport : prendre la navette
- <http://www.montpellier.aeroport.fr/fr/acces-a-l-aeroport/en-transports-publics#>

Plan



Adhésion à l'association OPDE

En 2005, Sébastien Damart, Albert David, Florent Joerin et Bernard Roy ont l'idée d'un espace atypique, multi disciplinaire où praticiens et académiques de toutes disciplines (géographie, économie, management, recherche opérationnelle, urbanisme, aménagement du territoire, environnement, sciences politiques, sociologie, architecture, etc.) pourraient venir échanger sur les supports (au sens anglo saxon du terme) du «décider ensemble».

L'espace public, les organisations de tous types sont constitués de flux de décision. La place et le rôle du collectif dans les décisions sont questionnés en permanence et les acteurs mettent en oeuvre des outils pour supporter, aider, faciliter, les interactions et / ou la participation de tous. La réflexion sur ces outils n'est ni disciplinaire ni réduite aux seuls chercheurs ou aux seuls praticiens du décider ensemble. Il manquait à la thématique un espace d'échange.

C'est sur la base de cette idée que seront organisées à partir de 2006, 5 conférences (se réunissant tous les deux ans) dans plusieurs pays.

En 2014, est décidée la création de l'association OPDE France pour venir en soutien à ces conférences.

En adhérant à l'association, vous contribuez à la poursuite de l'aventure OPDE entamée il y a plus de 10 ans maintenant. L'association Réseau OPDE France apporte un soutien financier et de conseils à :

- L'organisation des futures éditions d'OPDE,
- Des initiatives allant dans le sens d'échanges et de réflexions autour des outils pour décider ensemble (conférences, débats, tables rondes, ateliers de conception, etc.).

Les tarifs d'adhésion à l'association sont :

- 10 euros minimum pour une adhésion à titre individuel
- 100 euros pour une organisation de 0 à 10 salariés
- 500 euros pour une organisation de 11 à 100 salariés
- 1000 euros pour une organisation de 101 salariés et plus

Téléchargement des bulletins d'inscription et statuts de l'association sur www.reseau-opde.net

Réseau OPDE France est une association loi 1901, déclarée en préfecture de l'Eure le 19 février 2015 (récépissé de déclaration n°W271001882)